



UNIVERSITÉ POPULAIRE LAUSANNE

Charte de l'Université populaire de Lausanne

Nous sommes une Institution active dans la formation continue des adultes. Nous organisons et dispensons des cours de langues, d'informatique, de développement personnel et de culture générale.

Nous remplissons notre mission d'utilité publique en donnant accès à la formation à toute personne, sans exception, souhaitant développer ses connaissances et ses compétences et participer au développement de la vie sociale, économique et culturelle de sa région.

Pour cela, nous nous conformons aux principes d'actions suivants :

- Développer une offre de formation continue supérieure (Université) et de culture accessible à tous (populaire).
- Veiller à la qualité de nos cours en tentant de répondre au mieux aux exigences du marché de la formation continue.
- Répondre aux besoins de formation de l'ensemble de la population et à l'évolution de leurs préoccupations quotidiennes.
- Organiser des activités d'information et de formation sur différentes thématiques et dans différents secteurs.
- Renforcer l'autonomie des individus, leur donner la possibilité de développer et de réaliser leurs projets aussi bien personnels que professionnels.
- Créer du lien social par le partage, les échanges et les rencontres entre des personnes venant d'horizons divers.
- Permettre à des professionnels d'enseigner, d'apprendre, de partager et de transmettre leur savoir.